

La CEF ne sait pas si elle doit entrer dans le débat sur la laïcité

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#)

Date : 16 mars 2011

La question de la laïcité [ne figurait pas](#) à l'ordre du jour du Conseil permanent de la Conférence épiscopale, qui s'est réuni cette semaine. Mais l'actualité a eu raison de l'ordre du jour de la CEF. Mardi 15 mars, durant une demi-journée, les 9 évêques du conseil permanent (**Mgr André Vingt-Trois**, président de la Conférence des évêques de France, archevêque de Paris, **Mgr Laurent Ulrich**, vice-président, archevêque de Lille, **Mgr Hippolyte Simon**, vice-président, archevêque de Clermont, **Mgr Herbreteau**, évêque d'Agen, **Mgr Boulanger**, évêque de Bayeux et Lisieux, **Mgr Grallet**, évêque de Strasbourg, **Mgr Jacques Blaquart**, ex-évêque auxiliaire de Bordeaux nommé à Orléans, **Mgr Jean Paul James**, Evêque de Nantes, **Mgr Jean-Paul Jaeger**, évêque d'Arras) en ont discuté. La CEF ne sait pas encore si elle doit prendre part au débat sur la laïcité lancé par l'UMP.

Le **cardinal Philippe Barbarin**, archevêque de Lyon, a rencontré de son côté Jean-François Copé, lundi 14 mars. Le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, doit le faire prochainement.

Le porte-parole des évêques de France, **Mgr Bernard Podvin**, a estimé que les termes de ce débat ne sont « pas assez clairs » pour permettre une réponse officielle. Et puis ce n'est pas le rôle de l'Eglise de se mêler d'un débat interne à un parti politique, selon lui. Mais c'est un débat interne qui concerne aussi les catholiques. Et donc l'Eglise a le devoir de rappeler ce qu'est la laïcité. Mais la crainte de Mgr Podvin, c'est que ce débat permette la montée du populisme en France... De son côté, **Mgr Aillet** [a déjà abordé](#) ce sujet :

La laïcité consiste donc à distinguer la sphère politique et la sphère religieuse, mais attention : cette distinction, tout à fait essentielle, que l'Islam semble méconnaître au prix d'une confusion de nature théocratique entre le « pouvoir temporel » et le « pouvoir spirituel », n'est pas non plus une séparation. De ce point de vue, la vraie, la saine laïcité n'a rien à voir avec un certain laïcisme parfois sectaire et intolérant qui entend faire de la religion une affaire strictement privée : la religion s'incarne nécessairement dans un certain nombre d'œuvres et d'institutions (des paroisses, des communautés, des écoles, des œuvres de toutes sortes) que les pouvoirs publics ne peuvent ignorer, et plus fondamentalement, la foi ne peut pas ne pas avoir certaines implications sociales et

politiques. La laïcité ne saurait non plus consister à séparer la politique de la morale, car il existe au-dessus des lois civiles, des valeurs humaines, universelles et transcendantes, dont nul Etat ne peut s'affranchir.

Lors de la prochaine Assemblée plénière de Lourdes, en avril, il semble que les enjeux de la future élection présidentielle seront abordés.